



## **Notre monde. À vous d'agir.**

XXXI<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
Genève, 28 novembre – 1<sup>er</sup> décembre 2011 – Pour l'humanité



### **XXXI<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

#### **Atelier – Préparation et réponse aux conflits armés et autres situations de violence**

Coorganisé par

**la Croix-Rouge colombienne et la Société canadienne de la Croix-Rouge avec le soutien du CICR**

28 novembre 2011, 17h00 – 19h00

Salle B, Centre international de conférences de Genève

**Président :** M. Conrad Sauvé, Secrétaire général, Société canadienne de la Croix-Rouge

**Rapporteur :** Mme Isabelle Daoust, Conseillère principale, Partenariats stratégiques, Société canadienne de la Croix-Rouge

#### **Objectif**

L'objectif de cet atelier était de discuter de la résolution adoptée lors du Conseil des Délégués le 26 novembre 2011, intitulée « Préparation et réponse des Sociétés nationales aux conflits armés et autres situations de violence », et plus précisément, de faire état des réponses des Sociétés nationales dans divers contextes, d'analyser quelques obstacles rencontrés et solutions possibles, ainsi que d'examiner l'obligation que les gouvernements ont de soutenir les Sociétés nationales dans l'exécution de leurs responsabilités statutaires.

#### **Résumé**

Les exposés des orateurs et le débat qui en a suivi ont fait ressortir que toutes les Sociétés nationales doivent engager un dialogue avec leurs gouvernements respectifs pour renforcer la confiance et parvenir à négocier des rôles et des responsabilités clairement définis pour chacun d'eux durant les conflits armés et autres situations de violence. Certains participants ont indiqué que les gouvernements doivent à la fois comprendre et respecter le fait qu'il est capital que les Sociétés nationales puissent atteindre, à tout moment, toutes les personnes touchées par un conflit armé ou une autre situation de violence ; cela

permettrait aussi aux Sociétés nationales d'exercer leur rôle d'auxiliaire. Il est également impératif que les Principes fondamentaux soient appliqués en permanence au cours d'une opération afin d'obtenir et de maintenir un accès sûr aux personnes touchées et aux communautés dans le besoin. Il est urgent que les Sociétés nationales disposent d'autres orientations, outils et processus afin de soutenir leur préparation et réponse aux conflits armés et autres situations de violence.

**Remarques introductives :** M. Walter Cotte, Directeur général, Croix-Rouge colombienne et Yves Daccord, Directeur général, CICR

- Les Sociétés nationales et le CICR doivent être préparés à répondre à des conflits chroniques et à des éruptions soudaines de violence qui risquent de perdurer ; nous agissons dans un environnement qui évolue rapidement et il nous faut changer avec lui, individuellement et collectivement.
- Il se peut que nous ayons besoin d'adopter de nouvelles méthodes de travail ensemble en tant que Mouvement, et avec les gouvernements.
- Chaque Société nationale a la responsabilité de répondre aux besoins humanitaires engendrés par les conflits armés ou autres situations de violence, mais son rôle exact dépendra de ce qu'elle négocie avec l'État. Les communautés attendent de leurs Sociétés nationales qu'elles répondent aux besoins.
- Les Sociétés nationales sont présentes et agissent chaque jour sur les lignes de front ; il importe donc qu'elles disposent, pour pouvoir préparer et conduire leurs opérations, d'un soutien fort, de la part des composantes du Mouvement, en particulier du CICR, qui travaille depuis fort longtemps dans des conditions de sécurité dans ces situations de violence.
- Il est essentiel de coopérer étroitement avec les communautés non seulement lors de la préparation et réponse aux situations de violence, mais aussi lors de la phase de relèvement, afin d'aider les personnes touchées à recouvrer leurs droits et leur dignité afin de mettre un terme au cycle de la violence.

### **Participants**

M. George Kettaneh, Directeur des opérations et des services médicaux d'urgence, Croix-Rouge libanaise

M. Dev Dhakhwa, Secrétaire général, Croix-Rouge du Népal

Mme Asne Havelid, Secrétaire général, Croix-Rouge de Norvège

### **Points forts**

- Les problèmes liés à la perception du public et à l'accès existent bien, ils peuvent résulter d'une sensibilisation insuffisante des principaux acteurs aux mandats et aux procédures de travail des

Sociétés nationales ; d'autres défis existent qui peuvent être relevés, de même que l'accès aux personnes et aux communautés peut être rendu plus sûr. Pour ce faire, les autorités dirigeantes des Sociétés nationales doivent être fortes, des stratégies doivent être élaborées (par exemple, des campagnes sur l'usage abusif des emblèmes), des collaborateurs et volontaires doivent être formés, et des outils opérationnels développés pour orienter les réponses aux conflits armés et autres situations de violence. Cela permettra aux Sociétés nationales d'atteindre les personnes avec pour unique objectif de fournir une assistance humanitaire lorsque les États risquent de ne pas être en mesure de le faire.

- Des situations de violence ayant des incidences humanitaires risquent de survenir n'importe où et en tout temps ; il faut donc que les Sociétés nationales se préparent toutes activement à faire face à de telles situations.
- Une application rigoureuse des Principes fondamentaux dans le cadre des opérations est l'une des conditions clés pour gagner l'acceptation. La neutralité des volontaires doit être assurée, c'est un gage de confiance entre communautés, gouvernements et Sociétés nationales. Une Société nationale n'est pas une organisation non gouvernementale, elle a un statut spécial en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics.
- Pour qu'une Société nationale puisse exercer son rôle d'auxiliaire, la confiance mutuelle entre Sociétés nationales et États est capitale ; il est tout aussi important que les États comprennent leur mandat et rôle dans les conflits armés et autres situations de violence. Les Sociétés nationales doivent négocier leur rôle auprès de leurs gouvernements afin que ces derniers acceptent et facilitent leur mandat dans ces situations. Les Sociétés nationales doivent aussi avoir des statuts bien définis qui reflètent leur mandat : c'est capital.
- Une bonne planification des urgences, communication et coordination au sein du Mouvement sont essentielles pour une réponse efficace.

### **Principaux points de la discussion**

- Dans les conflits armés et autres situations de violence, les Sociétés nationales doivent quelquefois veiller à ce qu'elles ne sont pas perçues comme étant trop étroitement liées au gouvernement, si cela entrave l'accès à la population. Toutefois, les Sociétés nationales doivent, à tout moment, exercer leur rôle d'auxiliaire et avoir une communication et une coopération transparente avec leurs gouvernements respectifs.
- Les lois visant à protéger l'emblème, à établir une base juridique pour les Sociétés nationales, protéger le personnel, et assurer les intervenants sont importantes, mais il est tout aussi important que les personnes connaissent ces lois et les respectent.

- En Colombie, la Croix-Rouge colombienne, le CICR et le gouvernement travaillent très bien ensemble. Le gouvernement a fait beaucoup de progrès dans la recherche de solutions pacifiques et l'examen des causes profondes des conflits, il a aussi amélioré sa capacité de préparation et de réponse aux crises.
- Il a été suggéré d'étudier les données sur l'efficacité des mesures de préparation aux conflits pour réduire l'impact du conflit sur la population (par exemple, le nombre de vies pouvant être sauvées par chaque centime investi dans la réduction des risques de catastrophes).
- L'éducation à long terme est une stratégie de prévention primordiale ; elle pourrait englober le droit international humanitaire, les valeurs humanitaires, les Principes fondamentaux et la diplomatie humanitaire, ainsi que le soutien psychosocial et les premiers secours.
- Le représentant d'un État a relevé que même si l'État et les Sociétés nationales sont indépendants les uns des autres, il est indispensable qu'ils s'écoutent mutuellement, maintiennent un dialogue et une compréhension commune du problème ; s'ils n'y parviennent pas, il ne sera guère possible de trouver voire de mettre en œuvre les solutions nécessaires.
- Les mesures de confiance et de transparence entre gouvernements et Sociétés nationales sont absolument vitales, la Croix-Rouge colombienne peut servir de modèle à cet égard.
- La transparence est un élément important pour garantir le respect de la Société nationale par toutes les parties. Au fur et à mesure de l'évolution du conflit, il en est de même du rôle de la Société nationale et de ses relations avec son gouvernement, qu'il y a lieu peut-être de renégocier. La Société nationale doit jouer un rôle complémentaire à celui du gouvernement. Des plans d'urgence s'imposent. Des contacts réguliers doivent être établis avec les autorités en veillant toujours à ce que l'indépendance de la Société nationale soit respectée.
- Pour savoir comment faire face à la violence et être en mesure d'élaborer des politiques et législations pertinentes, il faut avoir vécu cette situation.
- Que faisons-nous pour nous assurer que les Sociétés nationales acceptent en pleine conscience leur rôle, notamment pour répondre à des événements imprévisibles ?
- Les pratiques de recrutement, de sélection et de formation des volontaires sont essentielles : ces personnes sont l'image publique de la Société nationale et elles sont dans une certaine mesure responsables de la réputation ou de la visibilité de Société nationale. Elles doivent être représentatives de la communauté de la Société nationale qu'elles servent.
- De nouveaux défis font leur apparition, comme la violence urbaine impliquant des jeunes. Les Sociétés nationales tireraient profit de directives supplémentaires pour déterminer leur rôle dans ces situations et de meilleures pratiques pour y faire face. Comment les Sociétés nationales peuvent-elles contribuer à atténuer ou prévenir ces situations ?

- Le CICR coopérera avec les Sociétés nationales et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à l'élaboration d'un guide pratique destiné à une meilleure préparation et réponse aux conflits armés et autres situations de violence.